FVA
FONDATION VAUDOISE
CONTRE L'ALCOOLISME

RAPPORT ANNUEL 2022

« Une mer calme ne forme pas de marins d'expérience »

Proverbe africain

design: amethys.design

Sommaire

Le mot du Directeur 4
par Franck Simond

Le mot du Président 5
par Perry Fleury

Bilan au 31 décembre 2022 8

Compte d'exploitation 10

Secteur Prévention 12
par Stéphane Caduff, Responsable secteur Prévention et Directeur suppléant

Secteur Accompagnement Socio-Thérapeutique (SAT) 18
par Emilie Deriaz, Suppléante de la Responsable du secteur Accompagnement Socio-Thérapeutique

Chiffres clés 27

Plateformes, comités et collaborations institutionnelles 28

Membres du Conseil de fondation 29

Collaborateurs 30

Nous contacter 32

Qu'est-ce qu'ils en disent ?

Franck Simond
Directeur

Cette année, j'ai décidé de laisser une place plus importante à l'essence même de nos activités, à savoir nos bénéficiaires. Voici ci-dessous, avec l'autorisation des intéressé·e·s, quelques phrases entendues lors de nos consultations :

« Arrivé au jour J de la retraite, j'ai complètement perdu pied et ça dans un délai incroyablement court, à savoir 3 mois, j'ai failli perdre tout ce que j'avais construit en 30 ans… »
*Roger, 66 ans *, texte intégral en page 24*

« Venir chez vous, c'est comme le sport ; on a parfois du mal à se motiver mais on ressort plus apaisé et léger. »
*Lucas, 40 ans **

« Chère Pascale, je tenais à partager avec vous mes 10 ans sans alcool. Le 2 mars est également la date d'anniversaire de ma maman avec qui je serai demain en Italie. En 10 ans, bien des choses se sont passées pour tout le monde. J'espère que la vie vous a apporté beaucoup de bonheur… »
*Virginie, 60 ans *, texte intégral en page 23*

« Durant des années, j'ai mis un tissu devant mon miroir. Ce n'est qu'il y a 3 ans que ma sœur m'a aidé à l'enlever, c'était tout un cérémonial. Depuis je me regarde chaque matin, je me trouve jolie et me souhaite une belle journée ! »
*Sylvie, 61 ans **

« J'ai pu diminuer ma consommation, ce que vous m'avez dit la dernière fois m'a redonné *l'espoir de pouvoir arrêter cette addiction. Je vois qu'il y a des pistes et des solutions. »*
*Antonin, 46 ans **

Merci à vous toutes et tous pour votre engagement à nos côtés : Membres du personnel fixe et auxiliaire, membres du Conseil de fondation, organismes qui nous subventionnent, en particulier la Direction Générale de la Santé, ainsi qu'à nos partenaires.

** prénoms et âges fictifs*

2022 une année de consolidation bis repetita

Perry Fleury
Président du Conseil de fondation

2021, une année de consolidation, disais-je dans le précédent billet du président … bis repetita, car comme souvent, la vie réelle ne vous mène pas toujours là où se situent vos espérances. Néanmoins, la fondation se porte bien et continue à accomplir ses tâches à la satisfaction de nombreux bénéficiaires.

A propos d'espoir, nous y travaillons ferme. Après 37 années d'existence, 37 ! Une vision est en chantier, qui a franchi à ce jour un premier pas : la clarification de quatre axes stratégiques, découlant de travaux menés pendant des mois, synthétisant une somme d'informations très large récoltée via moult canaux. Et surtout, imprégnée, nous l'espérons, de bon sens et de pragmatisme, car si la demande et donc les besoins sont quasiment infinis, les moyens nettement moins…

Le propos n'est pas ici de dévoiler ces axes encore en gestation, mais de souligner que la mission de base de la fondation était, à ses prémices, et comme son nom actuel l'indique, la lutte **CONTRE** l'alcoolisme. Personne n'ignore la progression implacable et universelle de l'inventivité humaine à trouver de nouveaux moyens pour se « péter » : l'alcool n'est plus qu'un moyen parmi d'autres depuis longtemps, même s'il est très répandu. Notre fondation est **POUR** un soutien approprié au soulagement de ces nuisances humaines, tant en termes de prévention que d'accompagnement. Au passage, et vous l'aurez compris, le souhait d'un changement de nom, inclus dans cette vision, n'est pas qu'une question de cosmétique.

J'en profite pour remercier chaleureusement les équipes et leurs responsables, nos partenaires étatiques pour leur soutien et leur écoute, en particulier dans les démarches à venir relatives à notre vision, ainsi que mes collègues du Conseil de fondation pour leur dévouement.

Bilan

ACTIF	2022	2021
Actif circulant	**1.301.962,48**	**1.123.308,75**
Liquidités	1.127.344,33	953.756,65
Créances résultant de prestations	85.000,00	95.560,00
Autres créances à court terme	8.873,45	27.320,30
Compte de régularisation actif	80.744,70	46.671,80
Actif immobilisé	**1.419.335,30**	**1.447.352,30**
Garanties loyers	23.056,30	23.056,30
Mobilier	1,00	1,00
Informatique et Téléphonie	1.592,00	3.262,00
Véhicule(s)	3,00	3,00
Immeuble	1.087.750,00	1.101.450,00
Rénovation immeuble	113.613,00	120.120,00
Aménagements locaux	193.320,00	199.460,00
Total de l'actif	**2.721.297,78**	**2.570.661,05**

PASSIF		
Engagement à court terme	**421.795,88**	**292.129,21**
Dettes résultant de prestations	156.437,23	100.426,30
Autres dettes à court terme	5.291,15	2.545,45
Compte de régularisation passif	260.067,50	189.157,46
Engagement à long terme	**521.500,00**	**535.500,00**
Dettes hypothécaires	521.500,00	535.500,00

PASSIF	2022	2021
Capital de fonds (fonds affectés)	**728.451,81**	**693.481,75**
Financement projets reçus d'avance	269.291,22	291.501,75
Fonds renouvellement équipements (A&SR)	49.800,00	49.800,00
Fonds financement aménagements locaux	91.890,00	102.180,00
Fonds de réserve DGS	297.647,00	250.000,00
Fonds de fluctuations subventions (hors DGS)	19.823,59	0,00
Capital de l'organisation	**1.049.550,09**	**1.049.550,09**
Capital versé	50.000,00	50.000,00
Capital libre (généré)	56.225,09	55.180,86
Fonds immeuble	700.000,00	700.000,00
Fonds aménagements locaux	75.000,00	75.000,00
Fonds entretien immeuble	30.000,00	30.000,00
Fonds formations longue durée	48.000,00	48.000,00
Fonds d'aides financières	5.000,00	5.000,00
Fonds ressources humaines	10.000,00	10.000,00
Fonds communication	30.000,00	30.000,00
Fonds santé et sécurité au travail	45.325,00	45.325,00
Résultat de l'exercice	0,00	1.044,23
Total du passif	**2.721.297,78**	**2.570.661,05**

Compte d'exploitation

Produits d'exploitation	2022	2021
Contributions des pouvoirs publics	3.368.465,00	3.270.914,00
Produits de prestations et sous-locations	24.826,00	19.309,70
Prestations facturées	23.626,00	17.579,70
Sous-locations	1.200,00	1.730,00
Dons et produits divers	3.987,10	2.744,50
Total des produits d'exploitation	**3.397.278,10**	**3.292.968,20**
Charges d'exploitation		
Charges directes de prestations	**-2.801.022,26**	**-2.685.437,24**
Charges de personnel	-2.261.913,76	-2.153.510,04
Charges liées aux locaux	-168.871,80	-173.634,16
Autres charges d'exploitation	-89.245,96	-126.768,75
Contributions diverses	-23.610,50	-23.697,70
Matériel et prestations de tiers	-211.377,98	-149.598,80
Communication	-44.332,26	-50.329,50
Amortissements	-1.670,00	-7.898,30
Charges administratives	**-538.066,86**	**-574.757,28**
Charges de personnel	-431.876,97	-460.350,82
Charges liées aux locaux	-29.800,91	-30.641,32
Autres charges d'exploitation	-15.749,29	-22.370,96
Administration	-60.639,70	-61.394,18
Amortissements	0,00	0,00
Résultat intermédiaire (- = déficit)	**58.188,98**	**32.773,68**

Résultats	2022	2021
Résultat financier	**-3.834,92**	**-6.379,85**
Produits financiers	70,00	0,00
Charges financières	-3.904,92	-6.379,85
Résultat annuel d'exploitation (- = déficit)	**54.354,06**	**26.393,83**
Résultat hors exploitation	**-19.384,00**	**-21.578,85**
Produits exceptionnels, uniques ou hors période	1.080,00	0,00
Charges exceptionnelles, uniques ou hors période	-20.464,00	-21.578,85
Résultat annuel avant affectations	**34.970,06**	**4.814,98**
Variation des fonds affectés	**-34.970,06**	**-3.770,75**
Report de financements de programme/projets	-23.847,81	-47.761,16
Report de financements du programme Movendi	46.058,34	33.700,41
Utilisation Fonds financement aménagements locaux	10.290,00	10.290,00
Attribution Fonds de réserve DGS	-47.647,00	0,00
Attribution Fonds de fluctuations subventions (hors DGS)	-19.823,59	0,00
Résultat annuel avant attribution au capital	**0,00**	**1.044,23**
Variation du capital de l'organisation	**0,00**	**0,00**
Attribution (-) Fonds santé et sécurité au travail	0,00	0,00
Résultat annuel après affectations	**0,00**	**1.044,23**

Par Stéphane Caduff,
Directeur suppléant, Responsable du secteur Prévention

2022 nous aura permis de renouer pleinement avec notre vision de la prévention basée sur les actions de terrain et le contact direct avec la population : des interventions en milieu festif avec les programmes NightLife Vaud, Be my angel et FestiPlus, le déploiement du projet pilote de Drug Checking, des interventions en milieu scolaire auprès des élèves et des enseignant·e·s, des collaborations avec les clubs sportifs et l'organisation de formations et d'ateliers, ainsi que la formation du personnel de vente d'alcool.

L'échange et le partage d'expériences sont au centre de toutes ces actions, permettant ainsi de délivrer des messages de prévention adaptés à la réalité des personnes rencontrées.

Prévention en milieu scolaire

La prévention en milieu scolaire reste l'une de nos priorités. Dans le cadre du Programme de prévention des conduites addictives en milieu scolaire, nous avons déployé 118 interventions de prévention universelle auprès de 4'300 élèves. 18 établissements ont été accompagnés dans la mise en œuvre de ces programmes et 38 séances de travail ainsi que deux journées pédagogiques ont permis d'impliquer les établissements dans la réalisation de ceux-ci. Dans le cadre du PGDEP, le secteur Prévention participe aux plateformes réunissant tous les partenaires concernés. La FVA y partage son expérience et son savoir-faire ; elle fournit également son expertise en alcoologie et en gestion de projets de prévention.

Movendi

Le projet de prévention Movendi, basé sur des interventions motivationnelles auprès d'élèves ayant des comportements de consommation homogène, arrive à son terme. L'analyse des données permettra de mesurer l'impact de l'intervention et d'affiner les approches préventives auprès de ces différents publics. Les résultats seront disponibles courant 2023.

Achats-tests

Les travaux du groupe de travail achats-tests ont permis de planifier les 4 campagnes qui seront déployées entre 2023 et 2026 en collaboration avec la Direction générale de la santé (DGS), la Police cantonale du commerce, Addiction Suisse et Unisanté. Ces campagnes ont pour objectifs d'améliorer l'application des bases légales concernant les restrictions de vente de tabac et d'alcool aux mineurs.

Formation du personnel de la vente et du service

Quatorze interventions de 3 heures (338 participant·e·s) ont eu lieu à GastroVaud dans le cadre du Module B « Droit des établissements et prévention » pour l'obtention de la licence de cafetier-restaurateur. Le cours de la FVA porte sur la prévention des risques liés à la consommation d'alcool : notions de santé publique, addiction, législation, protection de la jeunesse et gestion des situations de vente difficiles. Des interventions analogues sont organisées avec l'école de Changins et dans le cadre de la formation des sommeliers de la bière.

Prévention en milieu sportif – Programme cool and clean

COOL & CLEAN

En 2022, 65 prestations ont été déployées sur le canton de Vaud grâce au programme de prévention en milieu sportif « cool and clean ». Dans ce cadre, 25 ateliers ont été organisés pour les jeunes de clubs vaudois. A l'occasion du cours Jeunesse et Sport interdisciplinaire « engagé contre les substances addictives », 3 formations réunissant 93 participant·e·s ont été mises sur pied cette année ; celles-ci ont rencontré un vif succès au point d'afficher complet. 11 clubs ont également été accompagnés dans la mise en place de mesures préventives axées sur un environnement sportif sain. De plus, des stands ont été tenus dans des manifestations sportives afin de promouvoir le projet de manière large auprès des sportif·ve·s vaudois·ses.

Tout au long de l'année, plusieurs rencontres sont régulièrement organisées afin d'évaluer les mesures existantes au sein des clubs, déterminer les besoins et cibler les nouvelles mesures pouvant être mises en place.

Alcool et sécurité routière

Programme Be my angel

BE MY ANGEL

Be my angel est un programme de prévention déployé en milieu festif. Basé sur la promotion du conducteur ou de la conductrice sobre, il s'appuie sur la sensibilisation aux risques de la conduite avec facultés affaiblies et sur la valorisation de la prise de responsabilités de manière solidaire entre pairs.

En 2022, 94 actions de sensibilisation ont pu être conduites dans le canton de Vaud. Dans ce cadre, 2'500 contrats de confiance – soit 7'000 personnes impliquées directement - ont été passés entre les conducteur·trice·s et leurs passager·ère·s en vue de garantir un retour en sécurité.

Créé et coordonné par la FVA, Be my angel est actuellement déployé dans l'ensemble de la Suisse romande en collaboration avec les institutions de prévention des cantons romands. En

outre, un partenariat avec l'association Am Steuer Nie (ASN) permet de développer le programme Be my angel au niveau national.

Ateliers et interventions de prévention alcool et sécurité routière

46 actions de prévention ont été organisées dans des événements, dans des entreprises et en milieu scolaire dans le but de sensibiliser le public aux risques liés à la conduite avec facultés affaiv blies. L'utilisation de nos simulateurs de conduite a permis à plus de 3'000 personnes d'être sensibilisées à ces risques.

FESTIPLUS : Charte vaudoise de prévention pour manifestations

FestiPlus
CHARTE VAUDOISE DE PRÉVENTION POUR MANIFESTATIONS

En 2022, 29 manifestations ont suivi le processus d'adhésion à la charte. Les contacts avec les comités d'organisation ont permis de développer des mesures de prévention intégrées aux manifestations. Sur les 29 manifestations ayant adhéré à la charte FestiPlus :

- 13 ont bénéficié du concept Be my angel (chauffeur désigné) avec une équipe sur place, dont 4 intégré à un stand NightLife. En plus, 9 autres ont mis en valeur des affiches Be my angel (application pour le calcul du taux d'alcoolémie).
- 8 ont diffusé des informations concernant la mobilité sécurisée via des médias : 2 ont mis des informations sur les réseaux sociaux pour valoriser les transports publics, 6 ont intégré sur leur site une rubrique dédié à la mobilité et l'une d'elle a également communiqué directee ment dans le périmètre de la fête.
- 13 ont proposé des transports publics à un prix avantageux ou des navettes gratuites, souvent avec des horaires adaptés.
- 9 ont pu mettre à disposition un camping sur place ou à proximité.

NightLife Vaud : prévention et réduction des risques en milieu festif

NightLife VAUD
Information - prévention - réduction des risques

L'année 2022 a été marquée par une forte demande concernant les interventions de prévention et de réduction des risques en milieu festif. Le programme NightLife Vaud a été déployé au cours de 38 actions et a touché près de 4'300 personnes. Les principales thématiques abordées sont les questions liées aux drogues, à la santé sexuelle et à l'alcool. La notoriété du programme est en augmentation et une hausse des demandes est à prévoir pour 2023.

Drug Checking Vaud

DRUG CHECKING VAUD

S'inscrivant dans la politique des 4 piliers comme étant une mesure de réduction des risques, le Drug Checking s'adresse aux usager·ère·s de substances psychoactives qui ne peuvent ou ne veulent pas arrêter de consommer ; celui-ci

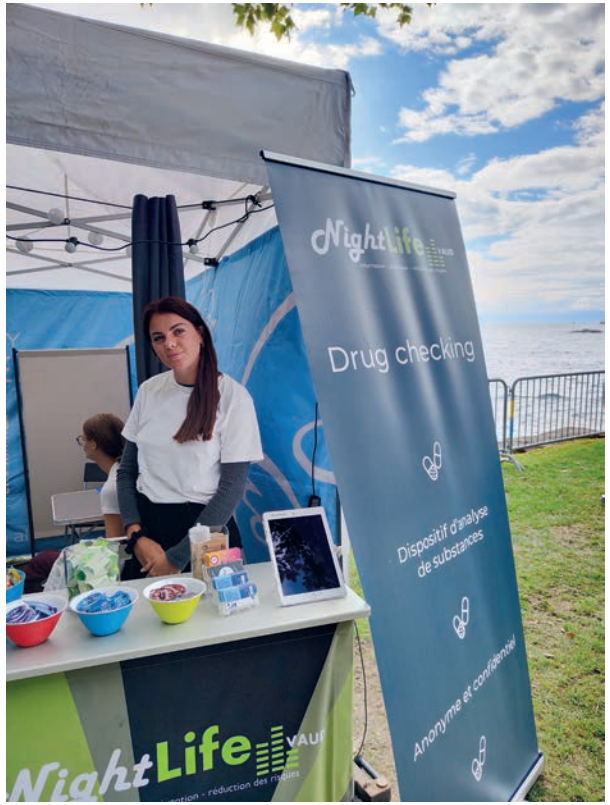

constitue une offre permettant de mieux informer les usager·ère·s de substances psychoactives afin qu'ils·elles puissent réduire les risques liés à leur consommation en adaptant, le cas échéant, leurs comportements.

Le projet pilote de Drug Checking est un projet multi-institutionnel mis en place jusqu'à fin 2023. Il associe la Fondation vaudoise contre l'alcoolisme (FVA) qui coordonne la partie opérationnelle, l'École des Sciences Criminelles de l'UNIL qui s'occupe de la partie analytique, la Fondation Le Levant – CAP, Addiction Suisse et la Direction générale de la santé (DGS).

En mai 2022, le projet pilote de Drug Checking a démarré en milieu festif en venant compléter les prestations de NightLife Vaud. Dans ce cadre, il a été déployé au cours de 10 actions dans 6 festivals différents et un club. 144 personnes ont ainsi pu bénéficier d'une analyse accompagnée d'un entretien de réduction des risques réalisés par des professionnels du Levant-CAP et de la FVA. 132 échantillons de substances ont été analysés avec la technique rapide NIRLab (application mobile pour des analyses spéctrométriques instantanées) permettant un résultat sous l'égide de l'École des Sciences Criminelles de Lausanne ; 73 d'entre eux ont nécessité une analyse supplémentaire en laboratoire afin d'approfondir ou confirmer le résultat. En octobre 2022, une permanence hebdomadaire de Drug Checking a été ouverte au centre-ville de Lausanne ; celle-ci est ouverte tous les jeudis entre 17h et 20h. En trois mois, 66 personnes ont été accueillies au cours de 9 permanences. 123 analyses ont été effectuées à l'aide du NIRLab. Les retours des usagers et des usagères sont très positifs. Le dispositif permet d'entrer en contact avec des consommateur·trice·s de substances psychoactives ne bénéficiant pas, pour une majorité d'entre eux·elles, d'un suivi addictologique.

Centre de référence, et formation

La FVA déploie son expertise auprès de différents partenaires par le biais de formations sur mesure. Ainsi, nos équipes sont intervenues au sein de l'École Professionnelle Supérieure de Naturopathie (EPSN), l'Institut et Haute Ecole de la Santé La Source, l'association Prométerre, La Fondation de Lavigny, Pro Senectute, les services jeunesse des communes de Vevey, La Tour-de-Peilz et Nyon, ainsi que l'Espace Prévention de la Côte.

Collaborations au niveau cantonal et romand

Le secteur prévention de la FVA met ses compétences au service du réseau en s'impliquant activement dans différentes plateformes ou comités de pilotage. Ainsi en 2022, nous avons participé à un certain nombre de plateformes comme notamment : Prévention, Ado, Alcool, NightLife, Genre et sexualité, ainsi qu'à la Commission Formation et au Bureau du GREA. Nous sommes également intégrés au Groupe d'experts addictions de la DGS, aux plateformes du Programme de prévention des conduites addictives en milieu scolaire, au Comité de labélisation du projet Communes en santé, et à la plateforme PPMTS. Enfin, nous coordonnons les projets Be my angel et « cool & clean » au niveau romand.

« J'ai passé tellement de temps à essayer de comprendre d'où venaient mes problèmes, je me suis tellement haïe ! Cela ne fait que quelques mois que j'apprends à m'apprécier, à m'aimer. J'ai beaucoup de chance de vous avoir rencontré !!! Merci infiniment pour nos entretiens, cela me fait tellement de bien de venir vous voir, vous parler, vous écouter, je me sens comprise et entendue avec vous. »
*Sophie, 50 ans **

« J'ai pu fêter la naissance de mon fils sans consommer d'alcool et sans frustration ! »
*Jérôme, 30 ans **

« Vous savez Madame, je vois maintenant que je dois crever l'abcès de tous ces traumas avec un psy si je veux me libérer de l'alcool. Cela fait 20 ans que tout le monde me dit ça et je ne comprenais pas de quoi ils parlaient, il a fallu que je retourne là-bas et sentir toute l'angoisse pour comprendre. »
*Benoît, 57 ans **

« Lorsqu'on a commencé le suivi il y a 5 ans, c'était en prison. Tu étais mon seul visiteur. Mon seul lien avec l'extérieur. Grâce à toi, j'ai évité quelques embrouilles à la sortie. Pas toutes, mais probablement les plus graves, je ne sais ce que j'aurais pu encore commettre alcoolisé… Aujourd'hui, tu es comme ma famille et tu m'as aidé à trouver du travail, ce qui semblait juste impossible. Je ne sais comment te remercier, j'espère que mon ange gardien ne se fatiguera pas… »
*Paolo, 25 ans **

« Aujourd'hui je ressens beaucoup de fierté, aussi en écoutant les remarques de mes amis impressionnés par mon parcours vis-à-vis de l'alcool. »
*Stéphanie, 38 ans **

« Mercredi, fraîcheur matinale, après-midi ensoleillé, quel régal. Merci de votre générosité, sourires d'élèves en gaieté. Merci pour cette année de sobriété. De notre collaboration je suis enchanté. »
Bertrand, 68 ans

« Maintenant je suis libre de ne pas boire ! »
*Fred, 35 ans **

*** Âges et prénoms fictifs*

par Emilie Deriaz,
Suppléante de la Responsable
du Secteur Accompagnement Socio-Thérapeutique

Le Secteur Accompagnement Socio-Thérapeutique de la FVA (ci-après SAT) adresse ses prestations à toute personne en questionnement sur sa consommation ou présentant un trouble d'usage de l'alcool, en particulier les consommateurs·trices qui présentent une alcoolodépendance.

Le SAT accompagne également l'entourage touché par la problématique alcool. Familles, collègues, employeurs, professionnel·le·s non spécialisé·e·s se sentent en effet souvent démunis face aux difficultés de leurs proches et ont besoin d'un soutien spécifique.

Les professionnel·le·s, intervenant.e.s spécialisé·e·s en alcoologie (intervenant·e·s sociaux·ales, psychologues et infimièr.e.s de formation) proposent des évaluations et un accompagnement psychosocial des projets individuels fondés sur le concept de rétablissement.

Leurs interventions sont ajustées à la demande et au contexte (ex. répercussions somatiques, contexte professionnel, familial, judiciaire) et à la configuration du réseau de professionnel·le·s.

Organisation du secteur

Afin de respecter les particularismes locaux et de faciliter au mieux l'accès à nos prestations aux personnes les plus vulnérables et isolées, le SAT couvre le canton de Vaud grâce à 11 intervenant·e·s socio-thérapeutes spécialisé·e·s en alcoologie (ci-après ISSA). Ces dernier·ère·s sont basé·e·s dans 8 antennes régionales : Lausanne, Nyon, Morges, Yverdon, Payerne, Orbe et Vallée de Joux, Vevey, ainsi que Rennaz et Château-d'Oex.

Outre les entretiens proposés au bureau, les ISSA se déplacent à domicile, sur les lieux d'hospitalisation (soins somatiques ou psychiatriques), en institution ou encore sur les lieux de détention.

De plus, certaines ISSA basées à Lausanne sont rattachées à un secteur appelé « Itiné-

rance ». Leur rôle est d'intervenir en soutien des équipes en fonction de la fluctuation des demandes, garantissant ainsi une réponse rapide.

Notre approche

Toute personne qui contacte la FVA est porteuse d'une demande; elle a identifié un besoin, que ce soit le sien ou celui de son entourage. Lors des premières rencontres, le·la bénéficiaire a besoin d'être accueilli·e et entendu·e avant de pouvoir s'engager dans un suivi. Ainsi, proposer un accueil centré sur la demande est essentiel à la construction de l'alliance thérapeutique.

Au-delà de la relation, chacun·e a besoin de comprendre le cadre et les méthodes qui lui seront proposées. Psychologues, travailleur·euse·s sociaux·ales, éducateur·trice·s et infirmier·ière·s, les intervenant·e·s issu·e·s de différents métiers que nous appelons ISSA, sont toutes et tous formé·e·s à l'entretien motivationnel et spécialisé·e·s en alcoologie. Ils·elles s'attachent à ce que la technique acquise participe à une attitude et un savoir-être qui favorise la relation et l'atteinte des objectifs du·de la bénéficiaire, ce qui leur permet, lorsque c'est indiqué, d'accompagner la personne dans la mise en place d'un accompagnement adapté à ses besoins (médical, social, psychothérapeutique, etc.).

Ainsi, autodétermination, développement du pouvoir d'agir et encouragements à participer à la vie sociale sont des notions intégrées aux interventions, dans une optique de rétablissement.

La majorité des accompagnements se font en collaboration avec un·e médecin généraliste et/ou psychiatre, en cabinet ou en institution. Selon les situations, la configuration et les besoins du réseau de professionnels ou le projet thérapeutique envisagé, les ISSA proposent un accompagnement qui peut être très ciblé et ponctuel tout comme il peut être dense, global et relever du case management.

Pour plus de détails, le « Concept d'Intervention du secteur d'Accompagnement de la FVA » peut être consulté directement sur notre site internet *fva.ch/qui-sommes-nous*.

Evaluation et accompagnement des mésusages et troubles de l'usage de l'alcool

Le projet d'accompagnement est co-construit avec la personne et varie en fonction de ses besoins, de ses projets au sens large (santé, cadre familial, professionnel, judiciaire): bilans alcoologiques, interventions précoces, réduction des risques (RdR), projet de réduction de consommation ou consommation contrôlée, accompagnement vers l'abstinence et prévention de la rechute.

Les projets de nos bénéficiaires, la protection de leur santé (physique et psychique) et l'amélioration de leur qualité de vie priment dans notre approche.

Accompagnement des proches

Il s'agit de personnes ayant dans leur famille, dans leur entourage privé ou professionnel, une personne qui présente des problèmes liés à sa consommation d'alcool.

Les proches sont souvent impactés et très sollicités, tiraillés entre le souhait d'aider et la nécessité de se préserver.

Proches aidants, « embarqués » ou non dans une dynamique de codépendance, ils peuvent éprouver le besoin d'un accompagnement ponctuel ou plus conséquent pour ajuster leur positionnement et maintenir un équilibre dans la situation.

Le réseau, les entreprises, communes et autres employeurs

Par le biais d'interventions brèves ou d'intervisions, le SAT offre soutien et conseil aux partenaires non-spécialisés en addictologie/alcoologie, y compris au réseau de soins (ambulatoire et hospitalier).

En outre, le SAT propose des formations en alcoologie qui s'adressent à tous les partenaires désirant acquérir des connaissances de base et/ou un perfectionnement en alcoologie (institutions, entreprises, centres de formation).

Les employeurs sont de plus en plus sensibles aux problématiques liées à la consommation d'alcool dans le cadre professionnel. Dans ce contexte, le SAT propose d'une part son expérience aux services RH et santé au travail, ainsi qu'aux directions et chefs d'entreprises, et d'autre part, accompagne tout·e employé·e en difficulté avec sa consommation d'alcool.

Dès lors et lorsque cela s'avère nécessaire, des conventions de collaborations spécifiques sont établies avec les partenaires concernés pour notamment garantir la confidentialité.

Par ses liens et collaborations avec le secteur Prévention, le SAT concourt, par l'augmentation de la littératie en santé, à des allers-retours efficaces entre les interventions précoces ou curatives et la promotion d'environnements favorables.

Le SAT en 2022

Principaux développements

Notre charge de travail a globalement augmenté durant 2022 malgré une dotation en personnel très sensiblement inférieure (diminution de 0,1 EPT entre 2021 en 2022). Les brefs conseils ont passé de 951 heures en 2021 à 1'017 heures en 2022 (+6.5 %). Quant aux heures de conseils, celles-ci ont passé de 8'356 en 2021 à 8'819 en 2022 (+ 5.2 %).

Le travail de fond lié au conseil (colloques cliniques, supervision, thérapie narrative, approche systémique couple et famille, alcool et proches, enfants de parents dépendants, etc.) a quant à lui presque doublé entre 2021 et 2022, passant de 529 à 1'041 heures.

De plus, il y a eu quelques changements dans l'équipe, nous avons eu le plaisir d'accueillir **Tania Medeiros** et **Alessia Renevey** comme nouvelles Intervenantes spécialisées en alcoologie.

Amélioration continue des pratiques

Nous avons initié une nouvelle collaboration avec M. **Diego Garcia Cuadrado**, psychologue-psychothérapeute, d'abord sous la forme d'une formation qui s'est ensuite poursuivie par la supervision de notre équipe (6 x / an). Nous bénéficions de son expertise, plus spécifiquement en orientation systémique et en thérapies de couples et de familles.

D'autre part, nous avons poursuivi la formation de notre équipe en thérapie narrative avec le Prof. **Gérard Ostermann,** professeur de thérapeutique, psychothérapeute-analyste et ami fidèle de notre institution.

Intervisions/Formations

En 2022, le SAT a continué d'être sollicité par des institutions désireuses de mettre en place des collaborations (formations, intervisions, travail sur la politique institutionnelle).

Pour cette offre destinée aux partenaires non-spécialisés en addictologie/alcoologie, il s'agit d'amener un regard large intégrant l'expérience spécifique du SAT en alcoologie et de participer à l'identification et à la prise en charge adéquate des personnes en difficulté avec leur consommation d'alcool tout en s'appuyant sur l'expérience et les compétences des professionnel·le·s des institutions (notamment la psychogériatrie).

Par exemple, l'intervision doit permettre aux professionnel·le·s de se sentir plus armés pour repérer, orienter et/ou prendre en charge les problématiques addictives spécifiques à leur public auxquelles ils·elles sont confronté·e·s.

Soutiens aux employeurs (entreprises, collectivités et institutions)

Durant l'année 2022, force a été de constater que nous avons été beaucoup sollicités par des employeurs rencontrant avec un·e ou plusieurs employé·e·s des situations problématiques en lien avec une consommation d'alcool à risque. Notre approche offrant que le collaborateur ou la collaboratrice et l'employeur soient suivis séparément par deux intervenant·e·s différent·e·s est particulièrement appréciée, tout comme notre contrat tripartite fixant les périmètres de confidentialité. Notre approche alliant Prévention et Accompagnement est un atout majeur dans ce contexte car il correspond aux besoins immédiats des employeurs. Notre intervention permet souvent d'éviter une résiliation des rapports de travail.

Témoignages

Courriel adressé à notre collaboratrice Pascale Ernst, antenne de Nyon :

« Chère Pascale,

Je tenais à partager avec vous mes 10 ans sans alcool. Le 2 mars est également la date d'anniversaire de ma maman avec qui je serai demain en Italie.

En 10 ans bien des choses se sont passées pour tout le monde. J'espère que la vie vous a apporté beaucoup de bonheur. Les mauvais moments malheureusement s'invitent toujours dans nos vies.

Tamara ma compagne ne sera pas avec nous demain car enlevée le 11 décembre 2019 après 6 ans de lutte contre la maladie. J'ai eu la chance d'avoir pu l'accompagner tous les jours pendant 3 ans. J'ai démissionné afin que nous poursuivions cette aventure ensemble et je ne le regrette pas. Nous n'avons pas pu voyager comme nous l'envisagions mais nous avons bien avancé les travaux de notre maison en Italie. Les travaux ne sont toujours pas terminés mais qu'importe !

La vie a fait que je vis dans cette maison maintenant en attendant de me retourner et de bien réfléchir à ce dont j'ai envie. Pour l'instant de pas grand chose je l'avoue.

Je pense très souvent à vous et vous serai éternellement reconnaissante de m'avoir patiemment écoutée. Avec du recul ce qui semblait problématique semble si peu important aujourd'hui. Je vous l'avais déjà dit une fois : sans vous je ne serais peut-être plus là pour vous écrire.

Alors voilà : joyeux anniversaire à vous aussi !

Sincères salutations. »

*(Virginie, 60 ans) **

Autre témoignage communiqué par écrit par l'un de nos bénéficiaires :

« Plus de 30 ans auprès d'une grande administration publique dans un poste à responsabilités. Une vie sans soucis : une épouse aimante et compréhensive, des enfants et des petits-enfants dont je suis très fier, un certain confort matériel. Le tableau d'une vie presque parfaite.

Lors du cours de préparation à la retraite, ils avaient abordé rapidement la question de l'alcool et des médicaments. Mais je me disais « ça ne me concerne pas, c'est pour les alcoolos ». Et pourtant. Déjà dans les semaines qui précédaient mon départ à la retraite, les apéros s'enchainaient. Mais pas que.

J'ai aussi commencé à boire plus à la maison, aujourd'hui je sais que c'était pour calmer une angoisse refoulée, la peur d'une nouvelle vie. J'ai même commencé à boire en cachette mais je me rassurais en me disant que c'était pour ne pas inquiéter ma famille. Arrivé le jour J, à savoir la retraite, j'ai complétement perdu pied et ça dans un délai incroyablement court, à savoir 3 mois, j'ai failli perdre tout ce que j'avais construit en 30 ans.

C'est un accident de circulation, avec un taux d'alcoolémie très élevé et surtout avec la présence de mes petits-enfants dans la voiture, qui m'a véritablement sauvé. Depuis, j'ai accepté l'aide de ma famille et des professionnels, en particulier de la FVA. Ils m'ont dit que cet accident, sans blessés, m'avait permis de sortir du déni et d'envisager des changements. Même si je buvais déjà plusieurs litres de vin par jour et quelques whiskys aussi, je n'ai pas eu besoin de faire de sevrage à l'hôpital. On a géré avec mon médecin, une infirmière à domicile et la FVA. Aujourd'hui, j'ai repris pied et surtout, j'ai accepté que cette nouvelle vie de retraité me faisait peur et je travaille cette fragilité avec mon épouse, dans le cadre d'une thérapie qui nous aide à repenser notre quotidien. J'ai évidemment encore de la honte et un sentiment de culpabilité vis-à-vis de mes proches mais je sais que je peux compter sur leur amour, leur compréhension et leur soutien.

Mon conseil après cet épisode ? Si vous appréhendez votre retraite ou tout autre problème de la vie, ne restez pas seul avec ça. Partager avec votre entourage et surtout, n'hésitez pas à consulter les professionnels. Il n'y a pas de honte à ça, bien au contraire. »

*(Roger, 66 ans) **

** Âges et prénoms fictifs*

Quelques chiffres clés

748 personnes accompagnées par le SAT en 2022 dont **10%** de proches

Personnes ou organismes à l'initiative du 1er contact

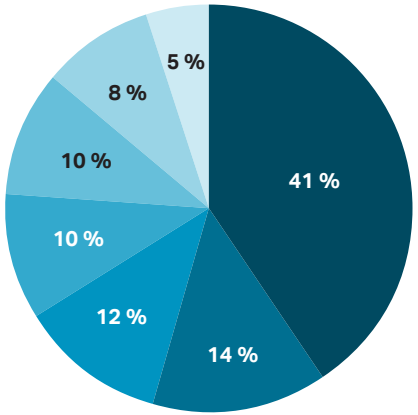

- Initiative personnelle
- Médecins traitants et/ou psychiatres
- Hôpitaux / cliniques psychatriques et somatiques
- Entourage
- Autre dont employeurs, justice…
- Institutions ambulatoires et résidentielles spécialisée dans les addictions et DCISA
- Services sociaux (CSR, CMS…)

Âge moyen des bénéficiaires

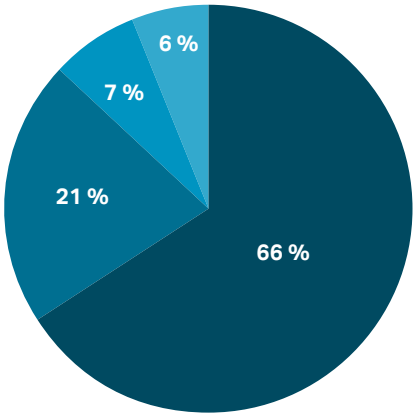

- 30 à 60 ans
- Plus de 60 ans
- Moins de 30 ans
- Non renseigné

Plateformes, comités et collaborations institutionnelles

Tout ou partie des membres de la direction de la FVA ou leurs représentants, participent de manière régulière ou ont participé en 2022 aux évènements suivants :

- Membre du Bureau du Groupement Romand d'Etudes des Addictions (GREA)
- Plateformes ci-après du Groupement Romand d'Etudes des Addictions (GREA)
  - Fonctions dirigeantes
  - Adolescent·e·s
  - Alcool
  - Genre et sexualité
  - NightLife
  - Prévention
  - Prisons
- Groupe d'experts en matière d'addiction (GEA)
- Plateforme « Dachorgan alcool et sécurité routière »
- Comité d'organisation des Rencontres Vaudoises d'Addictologie (RVA) et dans ce cadre, animation de 2 ateliers :
  - Réduction des risques alcool en ambulatoire : approche et gestion des bénéficiaires vs les professionnel·le·s
  - Projet pilote de Drug Checking dans le canton de Vaud
- Journées de la Société française d'alcoologie SFA à Lyon (FVA membre)
- Comité scientifique de la fédération romande des organismes de formation dans le domaine des dépendances (FORDD)
- Plateformes « Coordination Santé mentale et addictions » dans les 4 régions des Réseaux de Santé (Région Lausanne, La Côte, Nord Broye et Haut-Léman) dont la FVA est membre
- Groupe « Addictologie » du Réseau Santé Région Lausanne
- Groupe « Addictions » de l'Association vaudoise des organisations privées pour personnes en difficulté - AVOP (FVA membre)
- Etude KKBS (Plateforme de coordination et de services dans le domaine des dépendances)
- Commission « Prestations Faîtières » de la CRIAD
- Commission « Finances » de la CRIAD
- Plateforme DCISA (participation en tant qu'invité)
- Groupe santé social du projet pilote « Cann-L »
- Réseau enfants de parents dépendants
- Comité de labellisation de Communes en santé
- Comité PeerWork Suisse

Le Conseil de fondation au 31.12.2022

Perry Fleury

Président et Membre du Bureau
du Conseil de fondation
(Consultant en Ressources Humaines)

Danièle Huber-Mamane

Membre du Conseil et du Bureau
du Conseil de fondation
(Première juge de paix, Ouest lausannois)

Hervé Kündig

Membre du Conseil et du Bureau
du Conseil de fondation
(Responsable du secteur Recherche, GREA)

Christian Chenaux

Membre du Conseil de fondation
(Directeur, Fondation Estérelle-Arcadie)

Semanur Cengelli

Membre du Conseil de fondation
(Spécialiste en médecine interne générale)

Jean-Christophe Diserens

Membre du Conseil de fondation
(Avocat, Etude Kellerhals Carrard)

Franck Simond

Membre du Conseil de fondation
avec voix consultative
(Directeur FVA)

Organe de révision

CRC Révision SA, Lausanne

Direction et Administration

Franck SIMOND
Directeur

Yolande HILGER
Responsable Ressources Humaines

Florence REVAZ
Responsable de l'administration et de la réception

Nathalie PICCARD
Assistante de direction, Coordinatrice Qualité

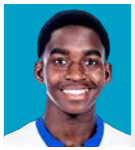

David LOKOFE
Apprenti AFP-Assistant de Bureau (1ère année)

Secteur Prévention

Stéphane CADUFF
Directeur suppléant, Responsable du secteur Prévention
Chargé de projet Milieu festif (Be my angel)

Yana SCHEURER
Chargée de projet, Suppléante du Responsable du secteur Prévention
Milieu festif (NightLife Vaud, Drug Checking)

Cécile HOMBERG
Chargée de projet
Milieu sportif (cool & clean)

Fidji JORAT
Chargée de projet
Milieu scolaire, Alcool et sécurité routière

Rose-Marie NOTZ
Chargée de projet
Milieu festif (Festiplus) Vendeurs d'alcool, formation

Nivitha SIVANESAN
Chargée de projet
Milieu scolaire

Estela VILLAMARIN
Chargée de projet
Milieu scolaire

Secteur Accompagnement Socio-Thérapeutique (SAT)

Aline BOQUIEN
Membre de direction, Responsable du SAT

Emilie DERIAZ
Suppléante de la Responsable du SAT
ISSA* - Bureaux régionaux de Lausanne et Yverdon

Nathalie CAROCCIA
ISSA* - Bureau régional de Lausanne / secteur Itinérance

Clara CHIFFLET
ISSA* - Bureaux régionaux de Morges et Nyon

Laetitia COMTE PIQUERO
ISSA* - Bureau régional d'Orbe et Vallée de Joux

Pascale ERNST
ISSA* - Bureau régional de Nyon

Carole ISOZ
ISSA* - Bureaux régionaux de Morges et Yverdon

Vincent JAYET
ISSA* - Bureau régional de Payerne

Christine MAIRE
ISSA* - Bureaux régionaux de Morges et Château-d'Oex

Tania MEDEIROS
ISSA* - Bureaux régionaux de Lausanne / secteur itinérance et Vevey

Alessia RENEVEY
ISSA* - Bureaux régionaux de Vevey et Rennaz

Estela VILLAMARIN
ISSA* - Bureau régional de Lausanne / secteur Itinérance

TOTAL EPT	**18.2**
TOTAL CDI	**22 (+ 1 CDD)**

* ISSA = Intervenant·e socio-thérapeute spécialisé·e en alcoologie

FVA
FONDATION VAUDOISE CONTRE L'ALCOOLISME

Nous contacter

T. +41 21 623 84 84
www.fva.ch

Direction

Avenue de Provence 4 - 1007 Lausanne
T. +41 21 623 84 84 – F. +41 21 623 84 96
info@fva.ch

Secteur Prévention

Avenue de Provence 4 - 1007 Lausanne
T. +41 21 623 84 84 – F. +41 21 623 84 96
prevention@fva.ch

Secteur Accompagnement Socio-Thérapeutique (SAT)

Région Centre

FVA – Lausanne
Avenue de Provence 4
1007 Lausanne

Région Est

FVA - Vevey
Fondation de Nant
Centre de psychiatrie communautaire
Rue des Communaux 7
1800 Vevey

FVA – Rennaz et Château-d'Oex
Espace Santé Rennaz
Route des Tilles 6a
1847 Rennaz

Région Nord

FVA – Orbe et Vallée de Joux
Rue de la Poste 3
1350 Orbe

FVA - Yverdon
Rue du Nord 3
1400 Yverdon-les-Bains

FVA - Payerne
Place du Marché 10
1530 Payerne

Région Ouest

FVA - Nyon
Rue des Marchandises 17
1260 Nyon

FVA – Morges
Avenue de Lonay 2 bis
1110 Morges